



Association du Lac William inc.

PROCÈS-VERBAL

**du 16 janvier 2017 à 19 h
au local municipal, Saint-Ferdinand, Qc**

Présents : Yvan Aubre Eric Carrier Carole Comtois
 Sylvie Gingras Guy Goupil Claude Marcoux
 Gaétane Quirion Patrick Tremblay

Absent : Laurier Larose

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Yvan propose d'ajouter au Varia le point suivant : a) Patrouille nautique 2017 et à b) Compte rendu réunion du Conseil municipal de janvier.

Accepté à l'unanimité.

2. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 décembre 2016

Accepté à l'unanimité.

3. Rapports

a) GROBEC

Guy se retirera en cours de mandat et on nommera son remplaçant.

b) Comité de gestion

Aucune réunion n'a eu lieu. Si besoin on en demandera une selon notre stratégie.

4. Compte-rendu de la rencontre avec la MRC de l'Érable

Sylvie, Carole et Yvan ont rencontré le directeur de la MRC, M. Eric Lavergne, afin de se faire expliquer le fonctionnement d'une municipalité : le maire, les conseillers et le directeur général. Un Conseil ne parle et n'agit que par résolution. Tout le reste n'est que du bruit. Les paroles d'un conseiller ou du maire n'engagent en rien la municipalité.

5. Stratégie d'intervention auprès de la municipalité

- a) Vérifier l'existence du comité de gestion auprès de la municipalité.
 - Carole écrira à Mme Tardif, directrice générale, pour savoir si une résolution a déjà été passée officialisant l'existence du comité de gestion au Conseil.
 - Carole lui demandera également la procédure pour déposer un projet de résolution auprès du Conseil municipal et le faire adopter.
- b) Soumettre (si besoin) un projet de résolution auprès de la municipalité pour faire reconnaître le Comité de gestion.
 - Rédiger en bonne et due forme un projet de résolution par un sous-comité composé de 3 personnes. (ATTENDU QUE, ...)
 - Déposer ce projet de résolution au Conseil municipal de février prochain avec un échéancier de date de retour pour la réunion suivante du Conseil.

Guy se questionne à savoir pourquoi ne pas continuer ce qui avait été convenu lors de la réunion avec le Conseil en septembre dernier, sinon tout est à recommencer. Il avait été convenu qu'une réunion du comité de gestion doit avoir lieu en janvier pour la suite des choses. D'après lui, le Conseil attend notre suivi avec Juripop. Yvan demandera une réunion du comité de gestion. Finalement on y va avec la stratégie a) et b).

6. Journée « Pêche sur la glace » de GROBEC

La date retenue est le 25 février prochain. GROBEC fournira le transport sur le lac par un privé. Auront besoin de bénévoles à l'accueil et sur la glace. Aucun transport de 4 roues. Yvan leur reviendra.

7. Comptes à payer

- 50 \$: adhésion annuelle à GROBEC
- 300 \$: 2^e et dernier versement annuel à Gaétane Quirion pour secrétariat de l'ALW

8. Varia

a) Patrouille nautique 2017

Yvan a fait la demande de subvention au fédéral et l'ont bien reçu. Yvan rencontrera Marie-France à la municipalité pour lui faire part qu'un 30 hres/semaine sera exigé cet été. Carole demande s'il est possible de faire une 2^e demande pour une autre patrouille. Yvan dit que si on veut faire une 2^e demande (2^e patrouille), **il faut l'envoyer avant le 20 janvier prochain**. Sylvie mentionne aussi l'existence de Jeunes au travail par Desjardins comme subvention possible.

b) Compte rendu réunion du Conseil municipal de janvier

Carole et Yvan ont lu et remis à chacun des membres du Conseil leurs vœux pour la nouvelle année. Ils ont bien apprécié!

Yvan souligne, que pour cette année, il sera bon de se concentrer sur l'existence du comité de gestion, les vignettes et sur l'évolution du barrage Stater. Sylvie demande à Guy s'il peut s'informer ce que signifie le compromis dans l'article paru sur le barrage et nous revenir si possible avec une réponse.

9. Date et lieu de la prochaine assemblée

La prochaine réunion aura lieu le lundi 13 février 2017.

10. Clôture de la séance à 20 h 40.

Yvan Aubre
Président

Gaétane Quirion
Secrétaire-trésorière